

Pièces à fournir et instructions pour le Master Informatique Big Data

Chacune des pièces mentionnées correspond à un espace de dépôt sur Eandidat. **Merci de ne faire qu'un seul fichier par pièces.** Exemple : vos relevés de notes doivent être compilés dans un seul PDF.

Pièces obligatoires :

- Une copie de la carte d'identité (recto-verso) ou passeport ou carte de séjour ou de résident
- Curriculum Vitae (CV)
- Lettre de motivation (1 Page)
- Relevés de notes de L1-L2-L3 de la Licence Mention *Informatique* officiels avec cachet et ou signature de votre Gestionnaire de Scolarité : ils devront contenir moyenne générale calculée et la mention « Admis ».
- Copie du Diplôme de Licence mention Informatique ou à défaut Attestation de Réussite délivrés par l'université d'origine pour les étudiants extérieurs et pour les étudiants de l'IED ayant validé leur licence mention informatique avant 2020-2021 ; *pour les étudiants de l'IED validant en 2020-2021 possibilité de fournir uniquement les relevés de notes session 1 ou 2 avec la mention « Admis » et la moyenne calculée.*
- **Pour candidater en M2** : Relevé de notes de Master 1 Informatique à fournir en plus des pièces précédentes.
- Un document mentionnant votre intention de vous inscrire en formation continue (le cas échéant)

Si vous êtes titulaire d'un diplôme étranger, vous devez obligatoirement joindre en plus

- Une copie du diplôme du baccalauréat ou équivalent avec sa traduction légalisée
- Une copie du diplôme universitaire avec sa traduction légalisée
- Une copie des relevés de notes pour chaque année universitaire avec sa traduction légalisée

Pièces à fournir lors des Inscriptions Administratives

- Notification de bourse (le cas échéant)
- Attestation de transfert (le cas échéant)